

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 7

Artikel: Tha pouison de Dodet = Cette poison de Dodet
Autor: Djan-Pierro / Nicolier, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tha pouison de Dodet

Le vidhe dzedze dé pé dé Virepote étâi dei son couerti ei train dé couedhi dé le cothârde ke li medgivont se salârde kan ér oudaovri la délêze. E sé révire et vâi arrevâ tha pouison dé Dodet, kemei on desâi pé le velâdzo, le pdhe grand lârro dé tot le district.

E ne robâve jamé gros, dé le takenisse : ona brâcha dé fein, ona cordetta, 'na châide. mêmamei' na choka dé fémé. Se n'âve rei pu accrotsi dé tota la senanna, li seimbhâve k'ér âve perdu.

Le dzedze, on tot bouen hommo, âve pedia dé lui, l'âve dza teria d'affère on pâre dé coup et li âve tsâke coup fé promettre dé pas rékeminci. Mé tiet vouelâivo ! Kan on a affère à on lulu à kê é manke todzo nenanta centimes po fére on franc. D'ailleurs, desâi-te, i ne robe pas, i preise !

— T'as oncor auke su la concheince, Dodet, li eiterve le dzedze. Te dévrâ tot parâi tzandzi dé conduite.

— Avoué kê ? Avoué le menistre ? Mé é ne vu pas, répond Dodet.

— T'ein as mé fé oncor ona, pouison dé Dodet ke t'é ?

— Pa pire ! J'é fenamei volu reidre service u Djan-Pierro.

— Et kemei as-to fé ? Tien service as-to couedia li reidre ?

— Et bin, tinke. Le Djan-Pierro a séya son prê de la Modhe iô ér a sênâ de la fenasse. E l'a épantcha et cei a badha gros trua épais. Adon, hier à né, po li fére service, i sâi zu écrâmâ tot cei ke y âve dé trua po ke la résta sétsâi bin, et cei m'a fé on petiou facet. Ma tsivra âme tant cé fenatson.

— Et adon, t'as pouâire ke le Djan-Pierro portâi pdhainte contre té, hein ! Dodet ?

— Oh ! pouâire, i'n'é pas frantsemei pouâire pask'i sé prâu ke vo z'allâ arrindzi l'affère kemei dé couetema.

Cette poison de Dodet

Le vieux juge de paix de Virepote était dans son courtil, en train de cueillir des coîtres qui lui mangeaient ses salades, quand il entend ouvrir le portail. Il se retourne et voit arriver cette poison de Dodet, comme on disait par le village, le plus grand larron de tout le district.

Il ne volait jamais beaucoup, des bagatelles : une brassée de foin, une corde, un coin de fer, même une « choque » de fumier. S'il n'avait rien pu accrocher dans toute la semaine, il lui semblait qu'il avait perdu.

Le juge, un tout bon homme, avait pitié de lui, l'avait déjà tiré d'affaire maintes fois et lui avait chaque fois fait promettre de ne pas recommencer. Mais que voulez-vous ! Quand on a affaire à un lulu à qui il manque toujours nonante centimes pour faire un franc ! D'ailleurs, disait-il, je ne vole pas, je prends !

— *Tu as encore quelque chose sur la conscience, Dodet, lui demande le juge. Tu devrais tout de même changer de conduite.*

— *Avec qui ? Avec le pasteur ? Mais il ne veut pas, répond Dodet.*

— *Tu en as de nouveau fait encore une, poison de Dodet que tu es !*

— *Pas même ! J'ai seulement voulu rendre service au Jean-Pierre.*

— *Et comment as-tu fait ? Quel service as-tu pensé lui rendre ?*

— *Eh bien, voilà. Le Jean-Pierre a fauché son pré de la Moille où il a semé de la fenasse. Il l'a étendue et ça a donné beaucoup trop épais. Alors, hier soir, pour lui faire service, je suis allé écrémer ce qu'il y avait de trop pour que le reste sèche bien, et ça m'a fait un petit fagot. Ma chèvre aime tant ce fenatson.*

— *Et alors, tu as peur que le Jean-Pierre porte plainte contre toi, hein ! Dodet ?*

— *Oh ! peur, je n'ai pas franchement peur parce que je sais bien que vous allez arranger l'affaire comme d'habitude.*

Et le Dodet desâi cei avoué' na voix tota routse et l'évoue é z'uet kemei se sé ré-peitâi bin adrâi et allâve se bouetâ à pdhorâ dé rémords.

— Et bin, acâuta, i éprouvêrâi onco ci coup, le derrâi, mâ te mé promet dé jamé rei mé robâ.

— I le vo dzure, Monsu le dzedze.

— Tot parâi, dis-mé vâi, Dodet, te n'cin a robâ tiet on façottet ?

— Ouâi, mé avoué cei k'i compte prei-dre à né, cei faré bin on bon facet.

Djan-Pierro dé le Savoles.

Et le Dodet disait ça avec une voix toute enrouée et l'eau aux yeux comme s'il se repentait fort et allait se mettre à pleurer de remords.

— *Et bien, écoute, j'essayerai encore cette fois, la dernière, mais tu me promets de ne plus jamais rien dérober.*

— *Je vous le jure, Monsieur le juge.*

— *Tout de même, dis-moi, Dodet, tu n'en as volé qu'un petit fagot ?*

— *Oui, mais avec ce que je compte prendre ce soir. ça fera bien un bon fagot.*

Henri Nicolier.

« Tiennet » n'est plus

L'Amicale des Patoisants du Pays d'Enhaut vient de perdre, en la personne de M. Etienne Gétaz-Beyeler, dit « Tiennet », un de ses plus fidèles membres. Il est décédé le 2 février 1959, à l'âge de 82 ans, après de grandes souffrances supportées avec résignation.

Avec lui s'en va un témoin du passé, alors que le M.O.B. n'existait pas encore.

Avec deux ou trois domestiques et quatre à cinq chevaux, il partait avec un chargement de longs bois depuis Gessenay jusqu'à Bulle et revenait, ses chars chargés de produits alimentaires.

Pendant de nombreux étés, il alla au chalet et ceci jusqu'à deux ans avant sa mort. Son décès va faire un grand vide dans cette chère Amicale, qu'il aimait tant et dont il était membre fondateur.

A sa chère épouse, à sa grande famille va toute la sympathie de ses amis patoisants.

A. D.

Un convoyeur valaisan !

C'était pendant la première guerre, en Valais. Un gros major d'artillerie se fait une douloureuse entorse. On est dans un endroit très escarpé. Les hommes le descendent comme ils peuvent jusqu'au sentier où l'on arrange un brancard. On arrive enfin au chemin muletier en vue d'un hameau. On y va quérir un maigre mulet et un petit char de montagne où le gros homme s'étend de son mieux sur du foin.

— Pourquoi tiens-tu ainsi la tête du mulet, demande l'officier au convoyeur ?

— Ah ! mon major, c'est que je dois l'empêcher de voir cette pesante charge !

ROMANDS QUI VENEZ A LAUSANNE

*Parquez à Montbenon
et rendez-vous à la*

Brasserie du Grand-Chêne

*Restaurant français - Tea-room au 1^{er}
où vous serez bien servi*

Thé - concert

Orchestre attractions en soirée

**Votre café au Brésilien ou au
bar du Jockey**